



UNCATEGORIZED



LA PRÉVENTION DES ESCARRES

RÉSULTATS DE NOS STAGIAIRES

Taux de satisfaction de nos stagiaires pour l'année 2023 : 95,74 % (93,13 % en 2022)

- Pour le 2^{ème} semestre 2023 : 95,52 %
- Pour le 1^{er} semestre 2023 : 95,95 %

Si vous désirez des informations complémentaires, vous pouvez contacter le service communication ALAJI : Contact-formations@alaji.fr

PRE-REQUIS

Travailler en institution ou à domicile

OBJECTIFS

- Définir le rôle du soignant dans la prise en charge des personnes concernées.
- Acquérir des connaissances théoriques et pratiques pour prévenir les escarres.

CONTENU DE LA FORMATION

- Définition
- Évaluation des différents stades de l'escarre
- Les principes de prévention
- Lutter contre les facteurs de risque
- Les actions d'éducation et d'information aux salariés, familles et personnes âgées
- Favoriser la participation aux soins
- Adopter un comportement favorable au maintien d'une peau saine
- Dépister les patients à risque
- Corriger les troubles d'hydratation et nutritionnels
- Assurer une hygiène cutanée adaptée
- Soulager les différents points d'appui
- Le traitement de l'escarre
- Les différentes phases de la cicatrisation : la détersion, le bourgeonnement, l'épidermisation
- Éducation, formation des malades et familles
- Les protocoles de soins

DURÉE

2 jours

METHODES MOBILISÉES

- Formation en présentiel et présentiel enrichi
- Activités individuelles, en ateliers et en sous-groupes
- Formateurs professionnels, infirmiers

MODALITÉ D'EVALUATION

- Évaluations formatives
- Évaluations sommatives
- Attestation de fin de formation et de compétences remise à chaque participant

MODALITÉ ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Prise de contact avec un chargé de développement
- Établissement d'une convention de formation et Inscription sur l'action concernée

Pour connaître et accéder à nos sites de formations, possibilités d'hébergements et de restauration :

<https://alaji.fr/category/sites-de-formation/>

CONTACTS

 03.83.58.18.28

 <https://www.alaji.fr/contact/>

ACCESSIBLE AUX PERSONNES À MOBILITÉ REDUITE

L'ensemble de nos locaux et de nos formations sont accessibles aux PSH. Les modalités de l'aménagement du parcours de formation seront définies lors d'un entretien avec le référent handicap d'Alaji.

TARIF

- Tarif individuel indicatif de 196 € net de taxes, nous consulter pour un devis précis
- En inter et en intra : nous consulter

